Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 20/10/2026

BESSON CHAUSSURES BESSON-CHAUSSURES rappelle Mules Femme





- Noms des modèles ou références concernés : **22032179-01 22032179-13**
- Marque : **XTI**
- **GTIN 3667360176645**
 GTIN 3667360176652
 GTIN 3667360176669
 GTIN 3667360176676
 GTIN 3667360176683
 GTIN 3667360176690
 GTIN 3667360176584
 GTIN 3667360176591
 GTIN 3667360176607
 GTIN 3667360176614
 GTIN 3667360176621
 GTIN 3667360176638
- Conditionnements : **Boites de chaussures**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/04/2026 au 13/10/2026**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Besson chaussures**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Les œillets en métal doré présentent un taux de libération de nickel supérieur au seuil réglementaire. La doublure et la première de propreté présentent une teneur en phtalates, supérieure au seuil réglementaire.**
- Risques encourus par le consommateur : **Risque chimique**
- Description complémentaire du risque : **Nickel : les œillets métalliques peuvent provoquer une réaction allergique cutanée en cas de contact direct et prolongé avec la peau. Phtalates : le produit présente des teneurs élevées en phtalates réglementés, notamment en DBP et DEHP, substances réglementées en raison de leurs effets sur la santé, notamment sur la fonction reproductive.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0806800004**
- Informations complémentaires publiques : **Les œillets en métal doré libèrent du nickel à un niveau supérieur au seuil réglementaire fixé par l'annexe XVII du règlement européen REACH (entrée 27). Des teneurs en phtalates supérieures au seuil réglementaire ont également été détectées dans des composants en textile enduit de la doublure et de la première de propreté, notamment du DBP et du DEHP. Cette seconde non-confo [...]**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre